



Pamiers le 5 juin 2019

PLAN CANICULE : invitation à l'inscription sur le registre du plan d'alerte et d'urgence

Monsieur, Madame,

La ville de Pamiers met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes ;

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...). Elle peut se faire par écrit, notamment en utilisant le lien sur ce site, ou par téléphone auprès du CCAS dont je vous rappelle les coordonnées :

CCAS

1 passage de la porte de Nerviaux

09100 PAMIERS

Tél. : 05 61 60 95 50 - 05/61/60/95/51

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant. En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations respectueuses.

André TRIGANO
Maire de Pamiers
Président du CCAS